

DOSSIER DE PRESSE



DOSSIER DE PRESSE

Les SCOP, une dynamique en expansion



Juin 2018

Les SCOP, une dynamique d'expansion

Marseille, le 25 juin 2018 - 296 : c'est le nombre de **coopératives** que **comptent la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Corse**. Elles représentent **3 000 emplois**. En 2017, **26 nouvelles Scop** et **7 Scic** ont été créées, dans tous les domaines d'activité.

Suite à son Assemblée générale, qui s'est tenue à Grasse, le 15 juin, la Délégation Régionale des SCOP et des SCIC de PACA et de Corse présente son bilan annuel et ses **axes de développement pour 2018**.

La fédération a aujourd'hui à cœur de renforcer **l'inter-coopération** entre les Scop et les Scic, c'est-à-dire le fait de travailler ensemble. Il ne s'agit pas uniquement de relations clients fournisseurs. Les Scop et les Scic peuvent aussi s'associer pour répondre à des marchés, dynamiser leur territoire, animer le réseau localement, créer de la dynamique entre coopératives.

« En 2018, nous voulons accentuer encore l'aide que nous apportons à nos coopératives adhérentes pour se développer : accroître leur chiffre d'affaires, recruter, optimiser leur présence territoriale. Aujourd'hui, les services que nous offrons les accompagnent dans le pilotage au quotidien, l'appui de gestion, le soutien par des outils financiers efficaces, la présence de la délégation autour des enjeux coopératifs en interne.

Cette année, nous allons mettre l'accent sur les rencontres entre Scop et Scic de même secteur et de même territoire afin de développer l'inter-coopération. Créer du dynamisme économique, de la mutualisation d'actions entre nos coopératives, sur leur espace géographique, contribuera à les faire rayonner et à leur donner une place d'importance dans leur domaine. », affirme **Alain Maïssa président de la Délégation des Scop & Scic de PACA Corse et PDG de Sigec**.



La notion de territoire est également essentielle. Le réseau des Scop et des Scic organise chaque année au moins une rencontre dans chaque département. Les Scop se fédèrent de plus en plus entre elles, sur l'échelle d'un territoire. Le **territoire pilote** sur cette thématique de dynamisation à l'échelle d'un département, ce sont les **Alpes-Maritimes**. Les Scop et les Scic du département se sont déjà réunies quatre fois en 2017 et deux fois sur le premier semestre 2018. D'autres rencontres sont thématiques, rassemblant les coopératives d'un même secteur d'activité (bâtiment, bureaux d'étude, numérique, communication...)

Modèle d'entreprise très actuel, les sociétés coopératives constituent une **réponse aux défis de l'emploi, au développement des territoires et à l'essor de l'économie sociale et solidaire**.

Contact Presse :

Pour obtenir plus d'informations, des photos, organiser une interview ou une visite de SCOP dédiée, merci de contacter : **Anouk Rizzo** - a.rizzo@sparkrp.com - 07 72 22 27 94

A propos des Scop :

Les Scop, Sociétés coopératives et participatives, désignent les entreprises à statut Scop (Société coopérative et participative) et à statut Scic (Société coopérative d'intérêt collectif). Evoluant sur des marchés concurrentiels et soumises à l'impératif de rentabilité comme toute société commerciale, elles bénéficient d'une gouvernance démocratique et d'une répartition des résultats prioritairement affectée à la pérennité des emplois et du projet d'entreprise.

Sur la région PACA, les Scop représentent près de 300 entreprises rassemblant 3000 salariés. La délégation régionale des Scop et des Scic de PACA et de Corse fédère et accompagne les Scop dès la création et tout au long de leur vie tant en termes de conseils que de financement.

Site Internet : www.les-scop-paca.coop

Facebook : [@scop.paca](https://www.facebook.com/@scop.paca)

Twitter : [@ScopPACACorse](https://twitter.com/@ScopPACACorse)

#BienDansMaScop - #SCOP - #SCIC - #entrepreneuriat - #collaboration - #intercooperation

Sommaire

SCOP, SCIC ET CAE : L'HUMAIN COMME VALEUR 5

❖ UN PROJET COMMUN.....	5
❖ LE PARTAGE DU POUVOIR DE DÉCISION	5
❖ LA VALORISATION DE L'EFFORT COLLECTIF.....	6
❖ UNE MÊME VISION, DES VOCATIONS DIFFÉRENTES	6
❖ DONNER DU SENS AU TRAVAIL.....	6
❖ UN MODÈLE EN PLEIN ESSOR DANS LE MONDE ENTIER.....	7

LES SCOP, UN MODÈLE D'ENTREPRISE TRÈS ACTUEL..... 8

❖ UN MODÈLE PARTICIPATIF	8
❖ DES ENTREPRISES CONCURRENTIELLES	8
❖ DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE	8
❖ PORTRAITS DE SCOP	9

LES SCIC OU LE PARI REUSSI DU MULTI-SOCIETARIAT 10

❖ DES COOPÉRATIVES AU SERVICE DES TERRITOIRES	10
❖ PORTRAIT DE SCIC	10

LES CAE, LE REGROUPEMENT DE PROFESSIONNELS DE METIERS DIFFÉRENTS 12

❖ DES COOPÉRATIVES AU SERVICE DES TERRITOIRES	12
❖ PORTRAIT DE CAE.....	12

LE RESEAU DES SCOP : UN ACCOMPAGNEMENT COMPLET ET GLOBAL 13

❖ UNE ASSISTANCE DE A À Z : LE RÔLE DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DES SCOP & DES SCIC DE PACA ET DE CORSE ..	13
❖ UN ACCOMPAGNEMENT FINANCIER	13
❖ UNE EXPERTISE EN TERMES DE FORMATION	13
❖ L'INTER-COOPÉRATION	13

LES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES : UNE SOLUTION POUR LA CRÉATION ET LA TRANSMISSION D'ENTREPRISES ET D'ASSOCIATIONS 15

❖ UN PARI POUR L'EMPLOI.....	15
❖ UN ATOUT POUR L'ÉCONOMIE LOCALE.....	15
❖ UN EXEMPLE DE TRANSMISSION RÉUSSIE.....	15
❖ CRÉATION D'ENTREPRISES	16
❖ TRANSFORMATION D'ASSOCIATIONS EN COOPÉRATIVES	17

BILAN 2017 ET FOCUS EN PACA 18

❖ UNE DYNAMIQUE D'EXPANSION	18
-----------------------------------	----

LISTE DES SCOP ET SCIC CREES EN 2017..... 19

❖ 2017..... 19

- 04 : ALPES DE HAUTE-PROVENCE
- 05 : HAUTE-ALPES
- 06 : ALPES-MARITIMES
- 13 : BOUCHES-DU-RHÔNE
- 83 : VAR
- 84 : VAUCLUSE
- CORSE

INFORMATIONS PRATIQUES..... 22

❖ CONTACTS 22

❖ CONTACT PRESSE 22

SCOP, SCIC et CAE : l'humain comme valeur

Qu'elles soient Scop (Sociétés Coopératives et Participatives), Scic (Sociétés coopératives d'intérêt collectif) ou CAE (Coopératives d'activité et d'entrepreneur), toutes ces structures d'entreprise se caractérisent par leurs valeurs. **L'humain est au centre de l'entreprise**, dont le cœur est démocratique. La société doit être rentable car telle est la garantie de sa pérennité : cependant, l'argent ne constitue pas une fin mais un carburant, un moyen permettant à l'entreprise de développer l'activité de façon responsable, de créer des emplois et surtout de faire en sorte que tous ceux qui y travaillent progressent ensemble.

Nées au XIX^e siècle, les Scop ont été pensées dans une **logique de dynamique collective**, profitant aux travailleurs et aux territoires. Au fil des années, l'épanouissement est devenu le moteur même de la performance des Sociétés coopératives.

Les Sociétés coopératives ont su grandir au rythme de l'économie de marché pour donner naissance à des entreprises à la fois performantes et humanistes. **A l'heure où le bien-être au travail n'a jamais été aussi plébiscité, elles font figure d'avenir.**

❖ Un projet commun

Dans une Scop, comme dans toute entreprise, il y a des objectifs de performance. Mais il y a avant tout une **volonté d'entreprendre et une ambition partagée** par tous ses acteurs : croître sur le long terme pour satisfaire l'intérêt des salariés, ceux d'aujourd'hui comme ceux de demain. Forts de cette ambition, le travail prend alors davantage de sens, et chacun trouve naturellement sa place dans l'entreprise.

« Nous étions convaincus que c'était ensemble, en regroupant les salariés, que nous allions pouvoir gagner. L'activité devait être collective. L'idée de la coopérative est née ainsi. Aujourd'hui, nous étendons le modèle en favorisant la coopération entre les coopératives ».

Colette Bellet, directrice de la Scop ADREP, organisme de formation. Aix-en-Provence.

❖ Le partage du pouvoir de décision

Une Scop n'a pas à proprement parler d'actionnaires mais des associés. Son capital est majoritairement détenu par ses salariés et le pouvoir y est exercé démocratiquement. **Chaque salarié a vocation à devenir associé.** Il dispose alors d'une voix, quel que soit son statut, son ancienneté et le montant du capital investi.

Les informations liées à la vie de l'entreprise circulent en toute transparence et les décisions stratégiques sont prises à la majorité. Elles sont donc représentatives du plus grand nombre. Dans une Scic, les salariés décident aux côtés des autres associés : bénéficiaires, clients, fournisseurs...

« Ce n'est pas une personne qui va décider de tout. C'est l'ensemble, le collectif, qui va décider de l'avancée de l'entreprise, des investissements, des décisions prises en commun »

Frédéric Gayraud, technicien chez la Scop Atem, maintenance industrielle. Marseille (13).

❖ La valorisation de l'effort collectif

Dans une Société coopérative, comme dans chaque entreprise, il y a des dirigeants, une hiérarchie et des rémunérations associées aux fonctions de chacun. Mais les **écarts de salaire sont réduits** et les **bénéfices sont répartis équitablement**. **Au moins 25 % sont distribués aux salariés**. Chaque salarié peut, s'il le souhaite, monter en compétences... jusqu'à pouvoir être élu dirigeant. L'esprit de solidarité se trouve renforcé et l'implication de chacun récompensée.

❖ Une même vision, des vocations différentes

Les Scop et Scic sont des sociétés coopératives régies par les mêmes principes et correspondent à des projets d'entrepreneuriat bien précis. Une Scop est une société coopérative et participative dont les associés sont majoritairement des salariés. Ce statut a convaincu aujourd'hui 2 300 entreprises (2016).

Une Scic est une société coopérative d'intérêt collectif qui associe des personnes physiques ou morales autour d'un projet commun : salariés, clients, fournisseurs, bénévoles, mais aussi collectivités, associations ou entreprises privées. Créé en 2002, ce statut compte aujourd'hui 700 coopératives, notamment dans l'environnement, la culture et la santé.

Que ce soit en Scop ou en Scic, une CAE (Coopérative d'activité et d'emploi) s'adresse à ceux qui souhaitent développer leur propre activité tout en évoluant dans un cadre collectif et en bénéficiant d'un statut de salarié. Les CAE regroupent aujourd'hui 7 000 entrepreneurs salariés.

❖ Donner du sens au travail

Ce que les Français valorisent le plus dans le travail :

- Le bonheur au travail
- Permettre au salarié de progresser dans l'entreprise
- La juste rémunération du travail
- La transmission des savoirs dans l'entreprise
- Etre attentif aux talents de chaque salarié

Pour 91% des Français, les Scop permettent de donner du sens à leur travail.

Sondage IFOP septembre 2016

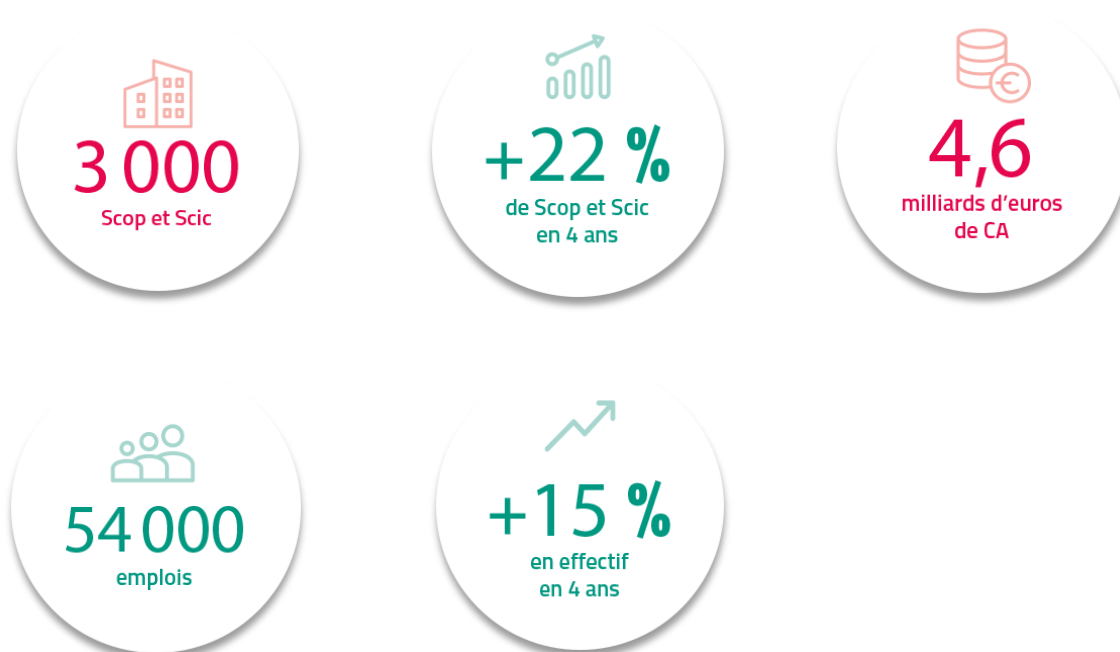
❖ Un modèle en plein essor dans le monde entier

En France, en 2016 on compte 23 000 coopératives pour 1 million de salariés¹

Dont 3 000 Scop et Scic représentant à elles-seules :

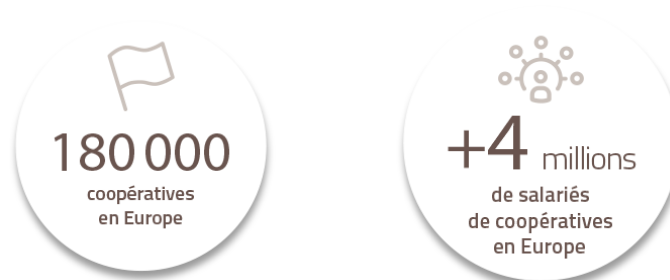
- +22 % de Scop et Scic en quatre ans
- 4,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires
- 54 000 emplois
- +15 % d'effectif en 4 ans
- 66 % de pérennité à 5 ans.
- Un quart des dirigeants de Scop sont des femmes

¹Source : www.entreprises.coop



En Europe (toutes coopératives confondues)

- 180 000 coopératives
- + de 4 millions de salariés



Dans le monde

- 1 million de coopératives



Les SCOP, un modèle d'entreprise très actuel

❖ Un modèle participatif

Les Sociétés Coopératives et Participatives (Scop) sont des sociétés commerciales de forme SA, SARL ou SAS. Leur caractéristique réside dans leur mode de fonctionnement démocratique et coopératif. Les **salariés, coopérateurs, sont associés majoritaires**. Ils détiennent ainsi la **majorité du capital de l'entreprise, soit au moins 51 %**. Ils participent à toutes les décisions sur la base « d'une personne = une voix » et détiennent **au moins 65 % des droits de vote**.

Parmi les structures coopératives, les Scop **sont les seules dont les membres associés sont les salariés**. Rattachées au droit coopératif et au droit des sociétés commerciales, les Scop reposent sur un principe de **démocratie d'entreprise et de priorité à la pérennité du projet**. Les salariés sont donc maîtres à bord de leur entreprise. Ils peuvent accueillir des associés extérieurs mais ils demeurent toujours majoritaires au capital. Comme toutes les entreprises, la Scop compte un dirigeant mais celui-ci est élu par les salariés associés.

❖ Des entreprises concurrentielles

Les Scop sont des entreprises qui opèrent, comme toute société, dans une économie de marché avec un impératif de rentabilité. Mais elles placent statutairement le salarié au cœur de l'entreprise : celui-ci s'engage financièrement et humainement en tant que co-entrepreneur.

Le statut Scop favorise le bon fonctionnement de l'entreprise à travers la motivation et l'implication des salariés dans la société et prévoit une **répartition équitable du résultat annuel de l'entreprise** : une part pour tous les salariés (25 % minimum), sous forme de participation ou complément de salaire et une part pour les associés (33 % maximum) sous forme de dividendes. Une troisième part doit être affectée en réserves, 16 % minimum, afin de consolider les fonds propres et d'assurer la pérennité de la société, suivant une stratégie à long terme.

Dans une Scop, les **réserves, impartageables et définitives** - en moyenne 40 à 45 % du résultat - vont contribuer tout au long du développement de l'entreprise à **consolider les fonds propres et à assurer sa pérennité**. Les co-entrepreneurs sont rémunérés pour leur travail et leur apport en capital.

Le capital d'une Scop est variable. Il augmente par les souscriptions et l'arrivée de nouveaux associés. A l'inverse, lorsqu'un associé quitte l'entreprise, c'est la Scop elle-même qui lui rembourse son capital. Il n'a pas à trouver un acheteur pour ses parts, ce qui s'avère souvent compliqué dans le cadre d'une participation minoritaire.

❖ Des entreprises du territoire

Les Scop sont guidées par la **mise en commun des compétences et des savoir-faire** au service d'un projet, quel que soit le métier et quelle que soit la taille de l'entreprise. L'objectif est de la faire durer, pour les salariés comme pour les générations futures. Même si une Scop se développe sur le marché international, son centre de décision demeure là où elle est née. Elle est **ancrée sur son territoire**.

Ce modèle entrepreneurial permet notamment aux salariés de racheter leur entreprise, lors de sa mise en vente et ainsi d'assurer la pérennisation de cet outil de travail et le maintien de nombreux emplois sur le territoire.

❖ Portrait de Scop

Scity Coop (Scop) / Sophia-Antipolis (06)

La coopération se lit même dans son nom. Car les valeurs coopératives, Arnaud Delcasse, un des fondateurs de la Scop Scity Coop en 2015, y croit énormément.



« Scity.coop développe Ridygo, une application de covoiturage flexible et solidaire pour les trajets du quotidien, tels que les trajets domicile-travail. Il s'agit d'une innovation numérique qui possède un réel impact social et environnemental.

Scity Coop, ce n'est pas mon entreprise, c'est celle de ses cinq salariés. Nous avons mis en œuvre un fonctionnement démocratique, conforme aux valeurs que doivent porter, selon moi, les entreprises de la sphère sociale et solidaire.

Le réseau SCOP nous accompagne depuis notre création, nous apportant une aide juridique et un soutien financier. Nous avons nous-mêmes à cœur de nous investir pour développer l'esprit coopératif. C'est ce que nous faisons, par exemple, en participant au groupe de travail national Coopératives et numérique. »

www.scity.coop

Les SCIC ou le pari réussi du multi-sociétariat

❖ Des coopératives au service des territoires

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif (Scic) est une **entreprise coopérative qui présente un intérêt collectif et un caractère d'utilité sociale** garanti par sa vocation intrinsèque d'organiser, entre acteurs de tous horizons, une pratique de dialogue, de débat démocratique, de formation à la citoyenneté, de prise de décision collective... La Scic se caractérise par sa **vocation d'organisme à but non lucratif**.

La Scic permet d'associer autour du même projet économique des acteurs multiples : salariés, producteurs, bénéficiaires, bénévoles, usagers, collectivités publiques, entreprises, associations, particuliers, etc., tous types de bénéficiaires et de personnes intéressées à titres divers. Ce modèle favorise les partenariats avec les collectivités.

La Scic produit des biens ou services qui répondent aux **besoins collectifs** d'un territoire par la meilleure mobilisation possible de ses ressources économiques et sociales et respecte les règles coopératives.

S'inscrivant dans une logique de développement local et durable, la Scic est **ancrée dans un territoire et favorise l'action de proximité** ainsi que le maillage des acteurs d'un même bassin d'emploi.

❖ Portrait de SCIC

SCIC UrbanCoop / Nice (06)

UrbanCoop est l'unique promoteur immobilier en France, hors mouvement HLM, à avoir opté pour le statut de Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) et ce, dès le lancement du dispositif en 2005. UrbanCoop cherche par tous moyens (techniques, financiers et autres) à rendre l'accession à la propriété abordable aux ménages modestes tout en participant à des recompositions sociales et urbaines intelligentes. Un choix assumé par Christophe Houdebine, le directeur et fondateur de la coopérative.



« UrbanCoop est née en 1995 avec un objectif : réunir des acteurs de l'immobilier autour de projets vertueux permettant le logement des actifs locaux déjà poussés par la spéculation immobilière vers les périphéries des métropoles. A l'époque, nous utilisions l'outil « S3C », soit des Sociétés Civiles Coopératives de Construction mais qui présentaient le défaut d'être un outil juridique éphémère : un projet une société civile.

Lorsque le statut de SCIC a été initié par la loi de 2004, nous avons tout de suite su qu'il était fait pour nous. C'était l'occasion d'apporter un cadre légal, collaboratif et surtout pérenne, pour regrouper tous nos partenaires ; banques, collectivités, bénéficiaires, salariés, bureaux d'études etc. Tous ont alors été associés à l'aventure « UrbanCoop ». La SCIC favorise le débat entre des acteurs qui en général ne se parlent pas voire ne se connaissent pas. Par nature, elle facilite l'expression de toutes les parties et la prise de décision collective. A défaut « l'industrie de l'immobilier » s'en trouve largement appauvrie.

Un tel projet ne peut réussir que si les valeurs de base et la volonté d'œuvrer à l'intérêt général sont partagées. UrbanCoop a la volonté d'être un outil au service des habitants et des collectivités locales en vue de répondre à leurs besoins spécifiques, sans entrer en concurrence avec les promoteurs immobiliers ou les bailleurs sociaux

Lors de la création de notre SCIC, nous avons bénéficié d'un fort accompagnement de l'Union régionale des SCOP. C'est elle qui s'est chargée de rédiger nos statuts (pas simples). Nous étions en effet l'une des premières SCIC de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Treize ans plus tard, nous

sommes toujours, d'après la Confédération Générale des SCOP, une des seules (voire la seule) SCIC de France sur notre domaine d'activité.

UrbanCoop a déjà réalisé une vingtaine de projets, permettant la livraison de plus de 600 logements. La SCIC compte actuellement huit cadres salariés mais nous sommes en plein développement. Nous recherchons des chefs d'orchestre de l'immobilier, capables de mobiliser tous les acteurs autour de beaux projets. Nous serions ravis que notre expérience inspire d'autres professionnels du secteur. »

www.urban.coop



Les CAE, le regroupement de professionnels de métiers différents

❖ Des coopératives au service des territoires

La Coopérative d'Activités et d'Emplois rassemble des professionnels de métiers différents, qui souhaitent développer leur propre activité tout en évoluant dans un cadre collectif et en bénéficiant d'un statut de salarié(e). Il existe plusieurs **types de CAE** : **multi-métiers ou bien spécialisées**, rassemblant des savoir-faire ou métiers d'un même secteur d'activité (dans le bâtiment, les services à la personne, la culture...). Elles sont présentes sur tout le territoire, sous la dénomination de Coopérative d'activités et d'emplois ou Coopérative d'activités et d'entrepreneurs. Les CAE fonctionnent selon les règles coopératives.

L'incitation des professionnels à la création d'activité est devenue, ces dernières années, une préoccupation majeure de l'Etat et des collectivités locales. Depuis 15 ans, il existe une forme d'entrepreneuriat qui « secoue » les codes classiques de la création d'entreprise. Elle offre un **cadre original et novateur** à celles et ceux qui souhaitent vivre de leur savoir-faire en bénéficiant de la richesse du travail en collectif.

Les CAE sont **nées d'une conviction** : de plus en plus, la création d'entreprise passera par de nouvelles formes de collaborations, par l'expérimentation, l'accompagnement, la formation et la mutualisation des compétences et des besoins.

Cette nouvelle forme d'entreprise partagée offre à ses entrepreneurs-salariés la possibilité de s'impliquer pleinement et durablement dans le développement de la coopérative qu'ils contribuent à faire vivre, en devenant salariés-associés.

La CAE s'adresse aux **professionnels qui pensent qu'une entreprise doit être rentable, mais aussi humaine, coopérative et responsable**.

❖ Portrait de CAE

CAE Mosaïque / Volx (04)

La région PACA compte 9 coopératives d'activités et d'entrepreneurs, qui permettent aux entrepreneurs de développer une activité sous statut salarié, dans un cadre juridique, administratif et financier mutualisé. Créée en 2007 par Tristan Klein et Catherine Berthonnèche, la coopérative Mosaïque fête ses dix ans. Dix années de valeurs partagées.



« Mosaïque est une Scop partagée innovante, dans laquelle des entrepreneurs développent leurs activités artisanales, commerciales ou agricoles tout en bénéficiant de services mutualisés. Chaque entrepreneur est responsable de son activité mais ils profitent tous d'un accompagnement personnalisé et d'un cadre sécurisé, la coopérative gérant le risque collectif. Mosaïque regroupe

actuellement 75 entrepreneurs qui réalisent 1 million d'euros de chiffre d'affaires. L'une de nos spécificités réside dans l'accompagnement d'une trentaine d'agriculteurs.

En tant que coopérative, nous avons à cœur de développer les relations entre nos entrepreneurs. Nous mettons ainsi l'accent sur la communication et le partage des bonnes pratiques. Nous les incitons à travailler ensemble, en tant que clients/fournisseurs mais aussi en répondant conjointement à des besoins ou des appels d'offres. Les Scop et les CAE ont un ADN commun, à nous de faire fructifier tous ces atouts. Car nous sommes conscients que c'est ensemble que nous irons le plus loin ! »

www.caemosaïque.fr

Le Réseau des SCOP : un accompagnement complet et global

❖ Une assistance de A à Z : le rôle de la Délégation Régionale des SCOP & des SCIC de PACA et de Corse

Les Scop placent l'humain au centre de leur démarche. Ces structures coopératives peuvent s'appuyer sur la **force d'un réseau** : celui de la **Délégation Régionale des SCOP & des SCIC de PACA et de Corse**. Elle a pour mission d'accompagner la diffusion, le développement et la pérennité des modèles Scop et Scic et des entreprises qui les adoptent.

La Délégation contribue à la **promotion**, à l'**information** et à la **sensibilisation** des acteurs économiques (entreprises, créateurs, prescripteurs, etc.), des institutionnels (communes, départements, etc.), du monde associatif et des étudiants, sur les opportunités qu'offre le modèle de création ou de reprise en Scop ou Scic.

La Délégation Régionale des SCOP & des SCIC de PACA et de Corse est aussi **force d'expertise et d'accompagnement**. Elle aide les entreprises, depuis leur création (sélection et montage des dossiers, recherche de financements) jusqu'à leur développement. Un suivi de deux à trois ans permet à l'entreprise de consolider ses outils de travail dans un but de pérennisation.

Le Réseau propose, tout au long de la vie de l'entreprise, un **appui en gestion** aux Scop et aux Scic en développement, ou en restructuration. La Délégation assure également un audit annuel des adhérents.

❖ Un accompagnement financier

Le réseau des SCOP s'est doté d'outils financiers pertinents permettant, notamment aux salariés, de reprendre leur entreprise en **finançant jusqu'à 90 % du rachat**. Les SCOP ont accès à des **solutions de financement originales et adaptées** telles que le fonds d'aide à la création, des prêts en fonds de roulement ou des sociétés de caution.

❖ Une expertise en termes de formation

Le réseau des Scop propose aux dirigeants et aux associés des Scop un **panel de formations** adaptées à leurs spécificités, **dans de nombreux domaines** : commerce, gestion, marketing... La Délégation Régionale des Scop et des Scic de PACA et de Corse est l'entité pilote pour le développement d'une certification professionnelle qui valide les savoir-faire des Gérants de Scop grâce à un **nouveau diplôme Gérant de Sociétés Coopératives et Participatives**. Cette certification, qui délivre un titre de niveau III (niveau BAC+2), permet de reconnaître et de valoriser leur expérience professionnelle : un atout supplémentaire pour sécuriser le parcours et l'évolution professionnelle de ces dirigeants.

❖ L'inter-coopération

Le réseau des Scop a pour **mission d'animer le réseau des coopératives du territoire**. Il organise les rencontres entre Scop et favorise l'**inter-coopération**, c'est-à-dire le fait que des Scop travaillent ensemble. Il ne s'agit pas uniquement de relations clients fournisseurs. Les Scop peuvent aussi s'associer pour répondre à des marchés, dynamiser leur territoire, animer le réseau localement, créer de la dynamique entre coopératives.

La **notion de territoire** est également essentielle. Le réseau des SCOP organise chaque année au moins une rencontre dans chaque département. Les Scop se fédèrent de plus en plus entre elles, sur

l'échelle d'un territoire. Le territoire pilote sur cette thématique de dynamisation à l'échelle d'un département, ce sont les Alpes-Maritimes. Les Scop et les Scic du département se sont déjà réunies quatre fois en 2017 et deux fois sur le premier semestre 2018. D'autres rencontres sont thématiques et rassemblent les coopératives d'un même secteur d'activité (bâtiment, bureaux d'étude, numérique, communication...)



Les sociétés coopératives : une solution pour la création et la transmission d'entreprises et d'associations

Tenant compte de l'environnement économique actuel, la transmission d'entreprise représente un réel enjeu tant pour les salariés, l'entreprise que la région dans laquelle elle est implantée. En effet, les Scop permettent autant de répondre à la politique régionale économique, qui vise à conserver les emplois et les activités économiques sur le territoire et à soutenir les entreprises socialement responsables, qu'à répondre à l'objectif du dirigeant qui souhaite pérenniser l'outil de travail de l'entreprise et maintenir les emplois des salariés qui l'ont accompagné, en les impliquant notamment davantage dans la société.

❖ Un pari pour l'emploi

La question du départ à la retraite de la génération des « baby-boomers » va se poser dans les prochaines années dans plus de 50 000 PME indépendantes employant de 10 à 100 salariés. Chaque année, environ 10 % des sociétés à céder ferment faute de repreneurs.

Soucieux de préserver leur emploi et connaissant parfaitement leur entreprise et son environnement, les salariés sont les plus à même de reprendre la société, pour autant qu'ils soient aidés et accompagnés, en termes d'organisation, de management et de financement.

❖ Un atout pour l'économie locale

Alors qu'une société classique a pour finalité la rémunération des capitaux investis, la Scop considère « le capital » comme un outil au service d'un projet et des personnes qui le font vivre. Elle vise à pérenniser ce projet et l'emploi de ceux qui l'exercent, aux meilleures conditions possibles.

Le modèle coopératif présente un atout majeur au niveau local, en rachetant leur entreprise à l'aide du réseau des Scop, les salariés maintiennent toutes les décisions et le fonctionnement de l'entreprise sur le territoire. De ce fait, les Scop permettent de maintenir l'emploi dans la région où l'entreprise est implantée.

❖ Un exemple de transmission réussie

Les Arts Graphiques (Scop)/ Nice (06)

L'histoire des Arts Graphiques, c'est celle d'une transmission réussie. En décembre 2017, Bernard Tigli, qui a créé cette imprimerie en 1984, propose à ses salariés de reprendre la société lors de son départ à la retraite. Sébastien Lerique, le nouveau directeur, revient sur cette période.



« Lorsque l'ancien propriétaire nous a proposé de reprendre Les Arts Graphiques, l'imprimerie comptait treize salariés. Nous avons d'abord été inquiets par le fait de devenir « patrons » de notre société. Mais nous voulions conserver la maîtrise des aspects techniques ainsi que protéger les emplois. Au final, 11 des 13 salariés ont fait le choix de devenir associés, les deux autres sont restés comme salariés. Nous avons vécu une année intense. L'investissement s'élevait quand même à 1,7 million d'euros. Nous avons vécu une année chargée, heureusement, nous avons bénéficié du soutien du réseau SCOP, sur un plan technique, logistique et financier. En tant qu'ingénieur de production, je n'étais pas préparé à

exercer des fonctions de dirigeants. Heureusement, j'ai pu suivre différents modules de formation proposés par le réseau SCOP qui m'ont aidé à assumer ce rôle nouveau. Créer une Scop, c'est une magnifique aventure qu'il est nécessaire de bien préparer ! »

www.lesartsgraphiques.fr

❖ Création d'entreprises

65 % des entreprises coopératives correspondent à des créations. Il s'agit donc bien d'une formule qui favorise la concrétisation de projets entrepreneuriaux. Ces créations concernent tous les secteurs d'activité. Le taux de pérennité à trois ans des Scop est égal à 77 % contre 65 % pour l'ensemble des entreprises françaises. A cinq ans, il s'établit à 63 % contre 50 % en France.

Créer une Scop ressemble en bien des aspects à toute création d'entreprise, mais le projet coopératif doit être partagé entre tous les salariés associés. Le réseau des SCOP épaula les Scop à toutes les étapes de leur parcours de création.

Net-Rezo (Scop) / Saint-Martin de Queyrières (05)

Net-Rezo est spécialisée dans la communication numérique des entreprises. Cette Scop a été créée en 2013 par Frank Peirone et Arnaud Augier. Avec l'envie d'attirer de nouveaux professionnels.



« Frank Peirone et moi travaillions tous les deux dans le secteur du tourisme, comme community manager et développeur. Face à la demande des entreprises, nous avons souhaité monter notre propre structure. Le choix de la Scop s'est imposé car cette structure juridique est en phase avec nos valeurs. Nous voulions un projet commun, basé sur la confiance, l'éthique et l'égalité. Nous avons recruté fin 2016 une troisième associée, Marion Genta, en tant que responsable commerciale. Nous souhaitons que notre Scop continue de se développer en intégrant des personnes qui partagent notre conception de l'entreprise. Net-Rezo a été finaliste du Trophée des

entreprises des Hautes-Alpes pour son état d'esprit entrepreneurial. Nous croyons tellement au modèle coopératif que nous nous investissons dans des actions visant à faciliter l'inter-coopération. Frank est ainsi référent des Scop de la communication pour la région PACA et a participé à l'organisation d'un Bar Camp à Marseille sur l'intercoopération entre les différentes SCOP, SCIC et CAE

»

www.netrezo.com

❖ Transformation d'associations en coopératives

Les Scop et les Scic sont aussi une réponse adaptée pour les associations qui se développent, qui sont contraintes par un cadre juridique trop limité ou dans lesquelles les salariés, bénévoles et partenaires souhaitent s'investir plus encore.

La transformation d'une association en Scop ou en Scic permet de consolider les emplois et d'accroître l'activité, sans renoncer aux valeurs fondatrices. Elle permet aux différents acteurs de s'investir dans un projet collectif et démocratique et d'inscrire durablement la structure sur le territoire où elle s'est développée, tout en s'appuyant sur un réseau solide et sécurisant.

CT2M (Scop) / Saint-Chamas (13)

Le Centre Technologique Méditerranéen de Métrologie ou CT2M est reconnu pour son expertise en tant que laboratoire d'analyses et d'essais. Créé en 1993 sous le statut d'association loi 1901, le CT2M est devenu une Scop le 1er avril 2016. David Benhamou, directeur du CT2M évoque cette métamorphose statutaire.



« Le CT2M a été créé sous l'impulsion de la région PACA afin de répondre aux besoins des industriels de l'étang de Berre. Nous réalisons de l'étalonnage de masses de 1mg à 5 tonnes, des essais inter-laboratoires ainsi que des formations, audits et conseils en métrologie. L'activité se développant et les salariés souhaitant s'investir individuellement au sein du CT2M, le statut d'association n'était plus approprié. Cependant, nous avons à cœur de conserver l'esprit d'équipe et la possibilité pour chaque collaborateur de faire entendre sa voix. Le CT2M est donc devenu une Scop le 1er avril 2016,

idéal pour concilier toutes ces attentes. Dans le cadre de ce changement de statut, nous avons bénéficié du soutien de l'Union Régionale des SCOP qui nous a aidé à rédiger nos statuts et à organiser le transfert. Les neuf salariés sont devenus associés et j'ai pris la direction de la nouvelle structure. Je ne suis pas un administratif mais j'ai trouvé que le changement de statut était relativement simple. Le mode de fonctionnement en Scop correspond bien à l'ADN de notre entreprise ».

ct2m.fr

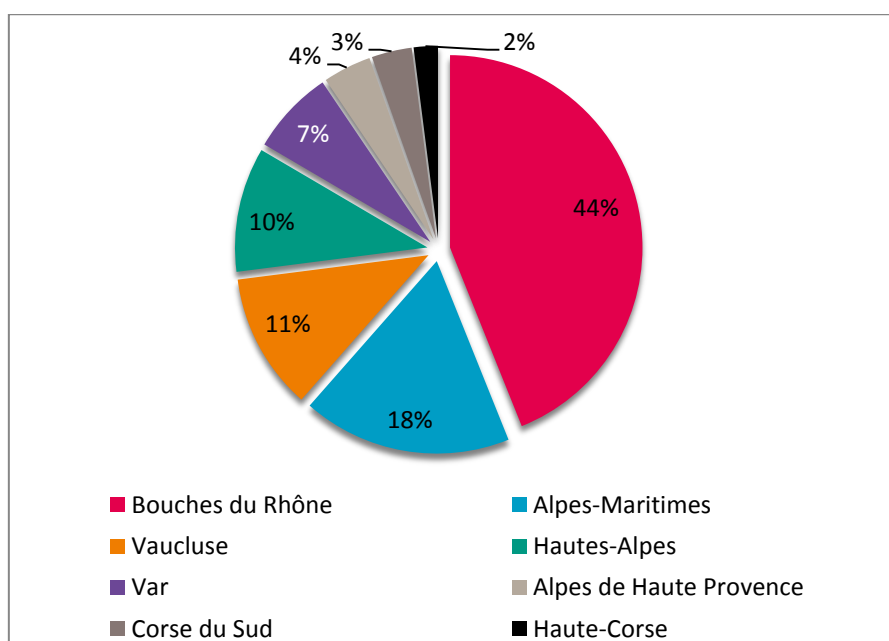
Bilan 2017 et focus en PACA et Corse

❖ Une dynamique d'expansion

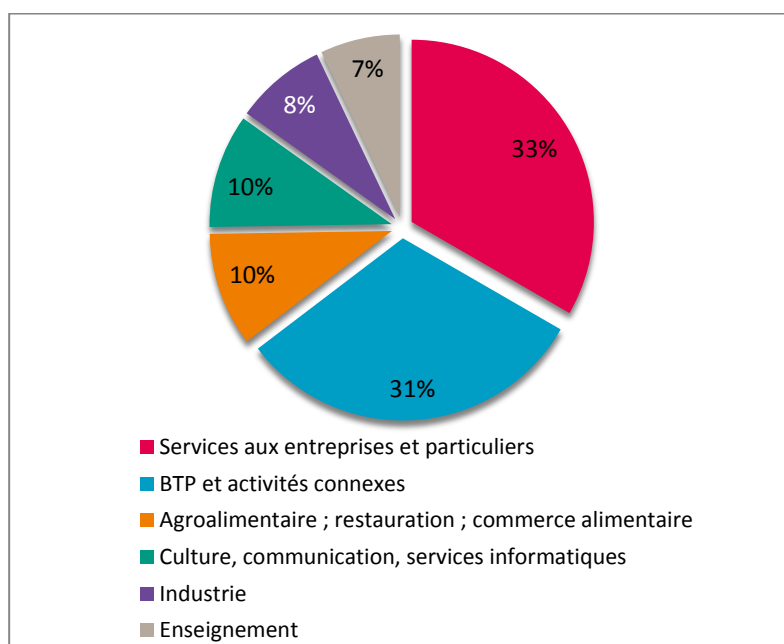
En 2017, 26 Scop et 7 Scic, soit un total de 33 coopératives représentant 177 emplois ont été créées en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Corse. 61 % de ces projets correspondent à des créations d'entreprise, 24 % à des transmissions, 9 % à des transformations d'association et 6 % à des reprises de sociétés.

La région compte désormais 296 coopératives, générant environ 3 000 emplois dans tous les domaines d'activité.

Répartition de l'ensemble des Scop et Scic par départements (2017)



Répartition de l'ensemble des Scop et Scic (du territoire) par type d'activités (2017)



Liste des SCOP et SCIC créées en 2017

❖ 2017

- 04 : Alpes de Haute-Provence

JOJOBA - Négoce de produits bio et équitables - Type : Transformation d'association

Localisation : 04300 Forcalquier - Effectif : 13

- 05 : Haute-Alpes

KALIWEAR - Articles et vêtements de sport et de randonnée - Type : Transmission d'entreprise

Localisation : 05100 Briançon - Effectif : 3

AUBERGE DE LA TOUR - Restauration, cuisine traditionnelle, gîte - Type : Création Ex nihilo

Localisation : 05140 St Pierre d'Argençon - Effectif : 4

ECOBATI - Tous travaux de maçonnerie générale - Type : Création Ex nihilo

Localisation : 05100 Briançon - Effectif : 3

GENS DES HAUTS - Compostage, toilettes sèches, menuiserie - Type : Création Ex nihilo

Localisation : 05600 Guillestre - Effectif : 4

ABATTOIRS DES HAUTES VALLEES (SCIC) - Abattoirs - Type : Transformation d'association

Localisation : 05600 Guillestre - Effectif : 1

- 06 : Alpes-Maritimes

PUBLICA CONSEIL - Conseil au secteur public - Type : Création Ex nihilo

Localisation : 06410 Biot - Effectif : 2

RENOUER (SCIC) - Conception, animation projets coopératifs en faveur de l'insertion - Type : Transformation d'association

Localisation : 06130 Grasse - Effectif : 21

ESPACE FLORY - Petits travaux d'entretien, maçonnerie - Type : Création Ex nihilo

Localisation : 06530 Cabris - Effectif : 2

TROIZAIRE - Editeurs de logiciels informatiques - Type : Transmission d'entreprise

Localisation : 06300 Nice - Effectif : 7

PRELUDE AU VOYAGE - Agences de voyages - Type : Création Ex nihilo

Localisation : 06700 St Laurent du Var - Effectif : 2

MOZEIKA (CAE) - Type : Création Ex nihilo

Localisation : 06000 Nice - Effectif : 2

EBA INGENIERIE - Bureau d'étude de structure, architecture - Type : Création Ex nihilo

Localisation : 06130 Grasse - Effectif : 3

IMMATERRA (SCIC) - Accompagnement modélisation économique durable - Type : Transformation d'association

Localisation : 06370 Mouans Sartoux - Effectif : 6

AP BAT - B.E.T. - Type : Reprise par les salariés
Localisation : 06690 Tourrette Levens - Effectif : 5

ARCADS - Conseil en système et logiciels informatiques - Type : Transmission d'entreprise
Localisation : 06530 Tignet - Effectif : 2

LES ARTS GRAPHIQUES - Imprimerie de labeur - Type : Transmission d'entreprise
Localisation : 06300 Nice - Effectif : 13

- **13 : Bouches-du-Rhône**

PAUME DE TERRE - Commerce de fruits et légumes détail et semi-gros - Type : Création Ex nihilo
Localisation : 13290 Aix-en-Provence - Effectif : 5

JARDINIERS SAP (COOP loi de 47) - Services à la personne, jardinage - Type : Création Ex nihilo
Localisation : 13540 Meyreuil - Effectif : 2

3 CS - Plomberie, chauffage, climatisation - Type : Reprise par les salariés
Localisation : 13821 La Penne s/ Huveaune - Effectif : 4

STE D'INTERVENTION DU SUD - Sécurité privée, gardiennage - Type : Transmission d'entreprise
Localisation : 13002 Marseille - Effectif : 17

M PROVENCE (SCIC) - Création, promotion et diffusion audiovisuelle - Type : Création Ex nihilo
Localisation : 13100 Aix-en-Provence - Effectif : 0

LINKIN SCOP (SCIC) - Mutualisation de compétences, services et moyens - Type : Création Ex nihilo
Localisation : 13001 Marseille - Effectif : 7

DUODAKI - Prestation de services en com, conseils et contenus multimédias - Type : Création Ex nihilo
Localisation : 13006 Marseille - Effectif : 2

CITYSCOP PRODUCTION - Production audiovisuelle et numérique - Type : Création Ex nihilo
Localisation : 13300 Salon de Provence - Effectif : 3

EQUIBAT - Rénovation tous corps d'état - Type : Création Ex nihilo
Localisation : 13006 Marseille - Effectif : 2

LA PIERRE AU CARRE - Taille de pierres - Type : Transformation d'entreprise
Localisation : 13200 Arles - Effectif : 3

- **83 : Var**

LIEUX 10 - Paysagistes - Type : Création Ex nihilo
Localisation : 83340 Tourrettes - Effectif : 3

HERGOS - Formation, bilans de compétences - Type : Transmission d'entreprise
Localisation : 83000 Toulon - Effectif : 13

- **84 : Vaucluse**

VOX POPULI FRANCE (SCIC) - Vente de créations artistiques, show-room, évènementiels - Type : Création Ex nihilo
Localisation : 84000 Avignon - Effectif : 5

FUN'ALLIANCE - Métiers du funéraire - Type : Création Ex nihilo
Localisation : 84000 Avignon - Effectif : 9

AQUAROC - Pisciniers - Type : Transmission d'entreprise
Localisation : 84120 Pertuis - Effectif : 3

- **Corse**

COOP D'INITIATIVES JEUNES (SCIC) - Aide à la création et au développement d'activités économiques
Type : Création Ex nihilo
Localisation : 20200 Bastia - Effectif : 4



Informations pratiques

❖ Contacts



Délégation régionale des Scop et des Scic de PACA et de Corse

8 rue des Fabres
13 001 MARSEILLE

<http://www.les-scop-paca.coop/>

Facebook : [@scop.paca](https://www.facebook.com/scop.paca)

Twitter : [@ScopPACACorse](https://twitter.com/ScopPACACorse)

#BienDansMaScop - #SCOP - #SCIC

Contact : Peggy Capdevielle
pcapdevielle@scop.coop
04 91 90 19 35

❖ Contact presse



Contact : Anouk Rizzo
a.rizzo@sparkrp.com
07 72 22 27 94
[@sparkrelations](https://twitter.com/sparkrelations)